Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

VILLE DE
LA POSSESSION.RE
Ensemb' toujours mieux !

Réponse appel à projets 2023-2024

"Vers une Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)"- Volet 2 « Alimentation saine et durable »

Porteur : Commune de La Possession (Ile de La Réunion)

Intitulé du projet :
« Ravine Lafleur, terre d'innovation»

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Contenu

1- Intitulé du projet 2
2- Présentation synthétique 2
3- Type de projet 2
4 - Contexte du Projet 3
4.1 : Présentation du porteur du projet 3
4.2 : Contribution à une dynamique déjà en place 4
4.3 Actions déjà mises en oeuvre dans une démarche partenariale 4
5- Descriptif détaillé du projet 4
5.1 Objectifs du projet : du foncier agricole communal pour satisfaire à l'approvisionnement en AB 4
- Un tiers lieu reconnectant agriculture et alimentation 5
- Un laboratoire de la transition agricole et alimentaire 5
- Lieux-leviers de cohésion sociale et territoriale 6
- Une interaction avec les acteurs de la recherche 7

5.2 Actions prévues 7
Action 1 - Une étude de faisabilité permettant d'identifier les scénarios les plus adaptés permettant l'approvisionnement en produits AB 7
Action 2 - Une étude de marché du besoin alimentaire en produit BIO de la restauration scolaire 8
Action 3 - Une mission d'étude permettant de prendre connaissance d'expériences réussies 8
Action 4 - Accompagner la mise en œuvre de la certification AB. 8
5.3 Présentation du caractère collectif du projet 8
5.4 Périmètre du projet 9
5.5 La gouvernance 10
5.5 Moyens humains et matériels mis en œuvre 10
5.6 Liste des partenaires impliqués et leurs contributions 11
5.7 Calendrier synthétique du projet 13
6. Livrables 13
7. Modalités de suivi et d'évaluation du projet 14
8. Actions de valorisation du projet 14

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

1- Intitulé du projet

« Ravine Lafleur, terre d'innovation»

2- Présentation synthétique

Dans un contexte de sécurité alimentaire et de relocalisation de l'agriculture, la Commune de La Possession (Ile de la Réunion), porteuse d'un Projet Alimentaire Territorial « Cultiv'local pou manj' Local » reconnu de niveau 1, souhaite dans la continuité de son PAT s'engager dans une démarche d'innovation agricole et sociale, à travers le projet intitulé « Ravine Lafleur : Terre d'innovation ». Il est question sur 12 hectares de parcelles agricoles appartenant à la Commune de La Possession, d'inventer de nouvelles solutions et de nouvelles manières de faire avec l'ambition :
- d'établir un nouveau modèle d'approvisionnement en légumes BIO de la restauration scolaire communale,
- d'assurer une meilleure souveraineté alimentaire du territoire, tout en répondant aux enjeux économiques et sociaux.

3- Type de projet

Le projet présenté doit déployer des actions couvrant les différentes dimensions de l'alimentation et de la nutrition saines et durables (l'évolution vers des régimes et des pratiques alimentaires de meilleure qualité nutritionnelle et environnementale, l'amélioration de la qualité nutritionnelle et environnementale de l'offre alimentaire, l'encouragement à la consommation de produits durables et de qualité, la lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires, l'éducation à l'alimentation durable, la lutte contre la précarité alimentaire, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la diversification des sources de protéines…), accompagnant les secteurs de la transformation, la distribution, la restauration commerciale, la restauration collective, les projets alimentaires territoriaux ou encore le grand public et les acteurs relais.
Les projets à caractères régionaux ou infrarégionaux pourront être présentés, sous réserve de présenter une dimension d'essaimage au niveau national ou interrégional, avec une méthodologie précise. Les projets à caractère national ou interrégional, structurants ou innovants, seront prioritaires.

Ces actions peuvent notamment concerner : *(veuillez cocher celles en rapport avec votre projet)*

☒ La prise en compte des enjeux généraux de la politique de l'alimentation

☒ Les enjeux liés à l'éducation à l'alimentation et à la santé-nutrition

☒ Les enjeux liés à une alimentation durable et de qualité

☒ Les enjeux liés au déploiement des PAT

☒ Les enjeux environnementaux

☒ Les enjeux de lutte contre la précarité alimentaire

☐ Autres actions envisagées, à préciser :

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

4 - Contexte du Projet

4.1 : Présentation du porteur du projet

La Possession est une commune de l'île de La Réunion, département d'Outre-Mer Français, dans l'Océan Indien.

Au cœur d'un territoire en fort développement, La Possession se trouve dans une situation stratégique entre les deux grands pôles économiques et administratifs de l'île : Saint-Denis et Le Port. La commune de La Possession s'étend sur 11 822 ha, comprenant treize quartiers, caractérisée par une forte croissance démographique, recouvrant une partie du cirque de Mafate et dont le point culminant se situe à proximité du Gros Morne mais dont l'altitude varie entre 0 et 1 500 m pour les secteurs habités.

La ville totalise 32 633 habitants au dernier recensement de l'INSEE de 2020, soit 15.5% de la population du TCO et environ 4% de la population réunionnaise. La croissance démographique est significative au regard du second rang qu'affiche la commune selon le taux de croissance annuel moyen (TCAM de 2.2%).

Depuis plusieurs décennies maintenant, La Possession fait l'objet de profondes mutations, partiellement générées par le maintien d'une forte croissance démographique. Il en résulte un tissu agricole limité en surface, éclaté sur le territoire à la manière de poches résiduelles, et très varié en termes de systèmes rencontrés. La Possession apparaît comme une commune peu agricole par rapport à certaines autres communes de l'île. Selon le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2019, la zone agricole concerne 421,7 hectares, soit 3,6% de la superficie communale.

Or, le RGA recense une Surface Agricole Utilisé (SAU) de 105 hectares en 2020, soit 0,9 % du territoire communal. Nous constatons globalement, un recul de l'activité agricole sur le territoire communal avec des surfaces moyennes de production d'environ maintenues à 1.8 hectares.

L'urbanisation croissante s'est faite au détriment des terres agricoles, notamment dans les bas de la commune (au niveau de la Ravine à Marquet) et autour du bourg de Ravine à Malheur.

Cependant, la commune présente des potentiels agricoles (production animale et végétale) non négligeables, à développer. La qualité et la diversité de ses paysages permettent notamment de faire évoluer et diversifier l'activité agricole sur le territoire communal.
Il s'agit d'une activité dynamique et reconnue même si elle présente la caractéristique d'être très spécialisée d'un point de vue de la production et de sa localisation du territoire :

- en particulier la salade et plus généralement le maraîchage à Dos d'Ane ;
- la volaille à Ravine à Malheur ;
- ou encore le secteur cannier de Plateau Ste Thérèse.

On constate des efforts faits sur la qualité par les agriculteurs qui s'engagent notamment dans des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement.

Même si La Possession bénéficie d'une situation générale globalement plus favorable comparée à l'ensemble de l'île (revenu moyen ou taux de chômage), il n'en reste pas moins que la commune présente aussi une population fragile (situations de pauvreté, problématiques de santé, vieillissement…) qui nécessite une grande vigilance et des mesures adaptées. En effet, 27,7% des possessionnais sont en situation de pauvreté et les problématiques de santé liées à la nutrition sont de plus en plus présentes (diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires, etc.). Le territoire possessionnais subit les effets de la crise économique, financière et sociale amplifié par la COVID-19 et l'inflation. De nouveaux besoins sociaux émergent avec des situations de vulnérabilité qui s'aggravent.

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

4.2 : Contribution à une dynamique déjà en place

Le Projet Alimentaire Territorial de la Possession mis en œuvre depuis 2021 à vocation à s'articuler afin de répondre aux enjeux globaux d'alimentation sur le territoire, en organisant la réflexion au travers du fil conducteur: **«Cultiv' local, pou manj'local à la Possession».**

Depuis de nombreuses années la commune s'est, d'ores et déjà, impliquée dans une démarche qui a pu trouver un prolongement dans le Projet Alimentaire Territorial : charte de développement agricole, la Fraich'Attitude organisée dès 2010 (la première commune impliquée à La Réunion), le Contrat Local de Santé signé en 2015, la lutte contre le gaspillage alimentaire dès 2018…

En lien étroit au Projet Alimentaire, notons que la Ville de La Possession s'est engagée en 2007 sur une Charte de développement agricole communale, qui a vu sa révision en 2016 et une nouvelle stratégie qui s'engage en 2023 avec une refonte générale des fiches actions.

De plus, la commune s'est engagée depuis 2022 au côté du Département de la Réunion, dans la mise en œuvre d'un PAEN qui est un périmètre de protection renforcée qui s'applique aux zones A et N des PLU, confortant leur vocation agricole et naturelle au-delà des révisions et modifications de SCOT ou de PLU.

4.3 Actions déjà mises en oeuvre dans une démarche partenariale

Concrètement, la Commune de la Possession à travers son Projet Alimentaire Territorial « Cultiv' local pou manj'local » a initié depuis 2021 divers chantiers agricoles se déclinant de plusieurs façons :

- protection du foncier agricole et naturel via la mise en place d'une étude de détermination du PAEN en partenariat avec le Département de la Réunion,
- accompagnement du renforcement des capacités de production des agriculteurs de La Possession via le déploiement d'un périmètre irrigué sur le secteur de Plateau Ste Thérèse et le transfert des équipements d'irrigation de Dos d'Ane au Département de La Réunion ;
- accompagnement des agriculteurs pour le déploiement de haies d'espèces endémiques sur leur parcelle,
- suivi technique des agriculteurs avec l'appui de la FDGDON afin d'accompagner des agriculteurs sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires,
- mise en place d'un séminaire stratégique avec les agriculteurs et acteurs du monde agriculteurs afin de construire la feuille route agricole du territoire de La Possession, à travers la mise en place de la Charte de Développement Agricole.

L'ensemble de ces chantiers sont menés en partenariat avec les acteurs du territoire.

5- Descriptif détaillé du projet

Malgré les mesures menées par la Collectivité et ses partenaires afin d'engager une nouvelle dynamique sur le territoire, la problématique d'approvisionnement en Agriculture Biologique reste d'actualité.

5.1 Objectifs du projet : du foncier agricole communal pour satisfaire à l'approvisionnement en AB

Dans ce contexte, le foncier agricole de 12 hectares, situé dans le quartier de Ravine à Malheur et appartenant à la Commune de La Possession, constitue une opportunité pour satisfaire aux besoins en agriculture biologique.

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Plan de localisation secteur Ravine La Fleur

Comme précisé précédemment, la commune de la Possession, connait un engagement volontariste des acteurs et élus du territoire pour préserver le foncier et maintenir l'agriculture sur le territoire.
Ces derniers mois, la collectivité s'est engagée dans un Projet Alimentaire Territorial, dans une refonte de sa Charte de Développement Agricole, mais également, dans une action publique volontariste via la mise en place d'une stratégie foncière agricole initiée à travers une étude PAEN.
L'ensemble de ces actions montrent cette volonté commune de répondre aux enjeux cruciaux de préservation et de maintien de l'agriculture sur le territoire. Aussi, dans cette ligne directrice la Commune de La Possession porte l'ambition de faire de Ravine Lafleur, un véritable tiers lieu nourricier.

- Un tiers lieu reconnectant agriculture et alimentation

La réflexion sur la reconquête du foncier agricole constitue le préalable à la sécurité alimentaire du territoire. Le secteur de Ravine Lafleur constitue ainsi un secteur à fort enjeux pour la Commune. Le parcellaire de 12 hectares disponible sur le secteur de Ravine Lafleur permet d'envisager d'y créer un véritable **« tiers lieu » permettant de reconnecter agriculture et alimentation.**
Ce projet s'envisage sous de multiples orientations. En effet le potentiel du foncier à disposition de la commune permet d'élargir l'angle de la réflexion, et ce eu égard :
- des problématiques d'approvisionnement en Agriculture Biologique de la restauration collective,
- des difficultés d'accès au foncier agricole pour les jeunes agriculteurs,
- de la nécessité d'accompagner les publics en difficultés dans leur insertion professionnelle.

Cette stratégie doit permettre une forme de reconquête du territoire, avec pour objectif d'installer durablement des productions alimentaires sur le foncier agricole détenue par la collectivité.

- Un laboratoire de la transition agricole et alimentaire

Ce projet s'inscrit comme un laboratoire de la transition agricole et alimentaire afin de penser la résilience alimentaire du territoire. Il s'agit de produire autrement, collectivement et de repenser un système agricole, dans l'optique de promouvoir la transition alimentaire auprès des populations.
L'ambition est de repenser les paysages à travers une agriculture favorisant la biodiversité et la préservation des paysages (gestion des eaux, corridor écologique notamment…) mais également de générer des vocations agricoles en proposant un modèle économique qui fonctionne (coopérations locales, faciliter l'installation, chantier d'insertion, etc.…).

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Ce projet a ainsi pour objectifs généraux de :

- Construire la souveraineté alimentaire sur le territoire ;
- Impulser une action publique reposant sur une forte volonté politique ;
- Répondre au défaut de fournisseurs locaux lors des appels d'offres en produits BIO ;
- Privilégier la qualité alimentaire : fraicheur, saisonnalité, cuisine vivante ;
- Maîtriser et sécuriser une partie des approvisionnements bio et locaux.

- Lieux-leviers de cohésion sociale et territoriale

Considérant les 12 hectares à disposition, la Commune souhaite bâtir un projet à dimensions multiples. L'objectif est de pouvoir reconsidérer ce foncier en le structurant afin de répondre à différents besoins alimentaires et ainsi répondre aux enjeux de sécurité alimentaire du territoire :

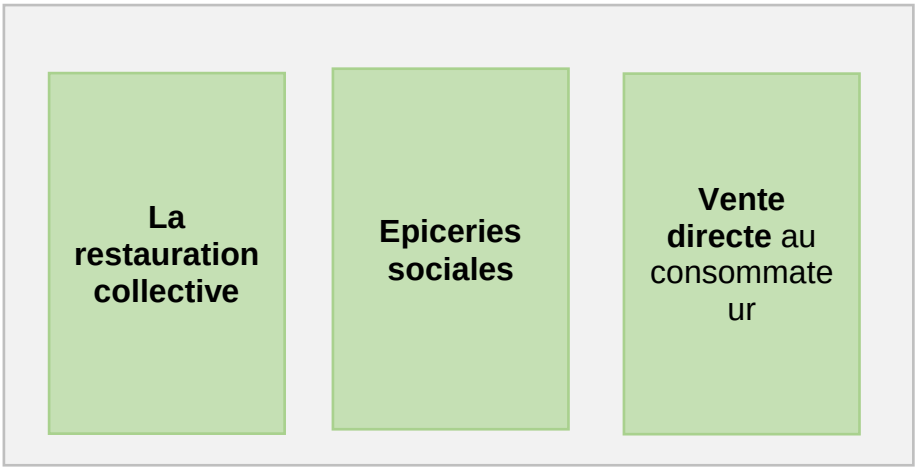

- **Une production permettant d'alimenter la restauration collective** avec pour ambition de pallier au manque actuel de produits BIO pour les cantines, soit l'équivalent de 4300 repas / jour. Il s'agit ici de favoriser l'offre bio afin de répondre aux exigences de la Loi EGALIM. Se heurtant au défaut de fournisseurs locaux lors des appels d'offres sur ses besoins en bio, la ville souhaite ainsi **s'inspirer de l'expérience de Mouans-Sartoux** pour parvenir à l'objectif de gouvernance alimentaire.

Cette exploitation communale est l'occasion de recréer du lien avec l'agriculture, notamment pour les enfants qui seront directement impliqués dans ce projet qui se veut également pédagogique. Ils assisteront à la plantation, à la croissance et à la récolte des produits qui arrivent dans leur assiette.

- **Une production permettant de s'inscrire dans une action d'Economie Sociale et Solidaire** à travers des chantiers d'insertion dans l'optique d'un approvisionnement des épiceries sociales en produits frais et BIO, à travers des paniers solidaires. Cet axe a un double objectif 1) accompagner la montée en compétence de publics éloignés de l'emploi, 2) faciliter l'approvisionnement en produits frais des épiceries sociales. De plus, cette production pourra également être destinée à la transformation quatrième gamme. Un outil de transformation ESS, a été récemment inauguré sur le territoire pourra s'inscrire dans la dynamique de ce projet.

- **Des parcelles à destination des agriculteurs** souhaitant développer une production BIO, s'investir dans la relocalisation de la production du territoire et faciliter l'approvisionnement en BIO des possessionnais. L'opportunité est ainsi donné de renforcer la production agricole du territoire communal mais également d'accompagner la création d'emploi dans le secteur agricole. La surface dédiée aux agriculteurs sera soumise à appel à projet.

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

L'ensemble des parcelles seront mises en culture selon les principes de l'agroécologie.

Ce projet trouve son innovation dans la nouvelle forme d'usages et de services qu'il sous-entend.

- Une interaction avec les acteurs de la recherche

L'ambition est d'amener la performance environnementale et économique de ce projet. En conséquence, les acteurs du monde de la recherche agricole et institut technique seront sollicités afin d'accompagner la Collectivité dans sa réflexion.
L'ARMEFLHOR, le CIRAD, la FDGDON, etc. disposent de compétences techniques et sont porteurs d'innovation qui pourront trouver leur place dans ce projet (hydroponie, aquaponie, traction animale, intrants naturels, etc.). Ces organismes sont d'ores et déjà engagés auprès de la commune dans le Projet Alimentaire Territorial, et des expérimentations sont actuellement menées chez des agriculteurs notamment autour de la question de la lutte contre les nuisibles via l'installation de plantes hôtes. Cependant, dans le cadre du projet envisagé ici, la commune souhaite inscrire durablement les acteurs de la recherche :

- En Conditions réelles -> les expérimentations sont conduites sur les exploitations, et s'insèrent dans l'itinéraire technique de l'agriculteur ;
- Centrées-agriculteur -> elles sont centrées sur les questions de l'agriculteur et co-dirigées, au minimum, par l'agriculteur et les scientifiques.
- Basées sur les données - elles sont fondées sur l'analyse de données de terrain et, en ce sens, facilitées par les technologies numériques.
- Co-apprentissage -> elles sont focalisées sur l'échange entre les participants qui, à travers l'élaboration des expérimentations, partagent leurs visions et expériences, apprennent ainsi les uns des autres, et développent de nouvelles idées ensemble.
- Apport d'expertises -> elles facilitent les apports externes, permettant la prise en main de nouveaux outils et la considération de points de vue variés.
- Destinées au changement d'échelle -> elles sont menées dans un objectif de généricité des connaissances.

5.2 Actions prévues

Action 1 - Une étude de faisabilité permettant d'identifier les scénarios les plus adaptés permettant l'approvisionnement en produits AB

L'étude de faisabilité devra déterminer les potentialités du foncier agricole communal pré-identifier et orienter la collectivité vers le modèle de production à adopter afin de répondre aux enjeux d'approvisionnement en BIO :
- de la restauration scolaire ;
- des épiceries sociales du territoire ;
- mais également poser les jalons de la faisabilité d'une mise à disposition d'une partie du foncier à destination d'agriculteurs.

Cette étude devra appréhender les aspects techniques, forme juridique, financiers. Mais également, évaluer la capacité productive de ce foncier dont la production pourra être orientée vers la restauration scolaire, les épiceries sociales, etc. et les besoins en fonctionnement (personnels, investissement, etc.).
L'étude doit intégrer plusieurs aspects :
- les aspects juridiques (forme de la structure, mode fonctionnement, etc.)
- les aspects agronomiques avec des études de sols permettant d'orienter sur les productions possibles sur le secteur (texte du sol, état acido-basique, état organique et biologique des sols, le réservoir nutritif) ;

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

- une analyse hydrogéologique avec l'objectif de préciser le potentiel de ressource en eau du site (eaux pluviales, exploitation des eaux souterraines et/ou superficielles) et ses implications techniques, financières et réglementaires et d'analyser différents scénarii. La volonté première étant de pouvoir être innovant et créer une ferme diversifiée qui soit la plus autonome possible en ressources naturelles.
- aussi l'étude devra intégrer la faisabilité de l'usage des outils numériques de gestion des exploitations agricoles, afin de concilier qualité et rendement, d'économiser les ressources et simplifier le quotidien des agriculteurs. La mobilisation de nouvelles technologies à destination de l'agriculture et leur expérimentation en conditions réelles (sécurité, itinéraires techniques, etc.), pour réussir la transition agroécologique des territoires ;
- une étude des circulations avec la mise en place d'un réseau de « chemin fermier » permettant d'optimiser les déplacements sur les parcelles.

Action 2 - Une étude de marché du besoin alimentaire en produit BIO de la restauration scolaire

Afin de comprendre la dynamique du territoire mais aussi les besoins à couvrir en termes d'alimentation locale, de saison et bio, sera engagée une étude des besoins de la restauration scolaire.
Cette étude permettra de mieux calibrer et orienter les surfaces de production dédiées.

Action 3 - Une mission d'étude permettant de prendre connaissance d'expériences réussies

Mission d'étude afin de rencontrer des collectivités ayant mis en œuvre des projets de production sur des parcelles communales afin d'alimenter la restauration scolaire. Il s'agit ici d'être dans un échange d'expériences qui permettra de disposer des atouts, forces et faiblesses de ce modèle d'approvisionnement.

Action 4 - Accompagner la mise en œuvre de la certification AB.

Considérant que l'intégralité de ce projet a pour ambition de satisfaire les besoins en Agriculture Biologique, un travail sera mené avec l'appui et l'expertise des acteurs du monde agricole afin de satisfaire aux exigences règlementaire AB dans l'optique d'une certification des parcelles.

5.3 Présentation du caractère collectif du projet

Au centre d'une aire urbaine de plus de 300 000 habitants au cœur du Territoire de la Côte Ouest (TCO), la commune de la Possession s'étend sur un peu plus de 118 km² et compte 33 000 habitants. Pour répondre aux besoins de ses habitants, la Ville porte une stratégie de développement durable, conciliant la valorisation écologique, la santé / bien-être et le développement économique du territoire. Faisant échos à cette ligne directrice, la Mairie de la Possession s'est engagée de manière concertée dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ayant pour ambition de consolider l'articulation entre « bien produire » et « bien manger ».

Ce PAT a vocation à rassembler les forces vives du territoire - producteurs, transformateurs, distributeurs, les acteurs de la société civile et les consommateurs - autour d'une ambition commune : « Cultiv' local, pou manj' local » à La Possession. Dans la continuité de ce PAT, la Commune de La Possession s'engage dans une démarche d'innovation agricole et sociale, à travers le projet intitulé « Ravine Lafleur : Terre d'innovation ».

Dans le cadre de ce projet, l'ensemble des forces vives du territoire sont parties prenantes.

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

5.4 Périmètre du projet

Malgré les mesures menées par la Collectivité et ses partenaires afin d'engager une nouvelle dynamique sur le territoire, la problématique d'approvisionnement en Agriculture Biologique reste d'actualité.

Dans ce contexte, le foncier agricole de 12 hectares, situé dans le quartier de Ravine à Malheur et appartenant à la Commune de La Possession, constitue une opportunité pour satisfaire aux besoins d'approvisionnement en Agriculture Biologique de la commune de La Possession.

Plan de localisation secteur Ravine La Fleur

Cette production aura plusieurs destinations :

- **Une production permettant d'alimenter la restauration collective** avec pour ambition de pallier au manque actuel de produits BIO pour les cantines, soit l'équivalent de 4300 repas / jour.

  Cette exploitation communale est l'occasion de recréer du lien avec l'agriculture, notamment pour les enfants qui seront directement impliqués dans ce projet qui se veut également pédagogique. Ils assisteront à la plantation, à la croissance et à la récolte des produits qui arrivent dans leur assiette.

- **Une production permettant de s'inscrire dans une action d'Economie Sociale et Solidaire** à travers des chantiers d'insertion dans l'optique d'un approvisionnement des épiceries sociales en produits frais et BIO, à travers des paniers solidaires.

- **Des parcelles à destination des agriculteurs** souhaitant développer une production BIO, s'investir dans la relocalisation de la production du territoire et faciliter l'approvisionnement en BIO des possessionnais. L'opportunité est ainsi donné de renforcer la production agricole du territoire communal mais également d'accompagner la création d'emploi dans le secteur agricole. La surface dédiée aux agriculteurs sera soumise à appel à projet.

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

5.5 La gouvernance

- Le porteur

Le maître d'ouvrage principal, ou « chef de file », conduisant les projets émergents sur ce territoire est la Commune de La Possession. Dans cette perspective, un chargé de mission de la Mairie de La Possession coordonnera et veillera à la bonne mise en œuvre du projet en cohérence avec les objectifs préalablement établis et dans une démarche partenariale.

- Le Comité de pilotage

Un comité de pilotage, animé par la Mairie de la Possession, a en charge la mise en œuvre du projet. Le Comité de pilotage regroupe les personnes ou structures associées et est chargé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation du programme d'actions et offre un espace d'échange et de partage sur les actions développées.
Ainsi, souhaitant que ce projet de territoire soit entrepris dans une démarche partenariale, plusieurs partenaires sont associés :

- Collectivités territoriales / Service de l'Etat / Financeurs : TCO, DAAF Réunion, Département de la Réunion, CRESS, Agence Régionale de Santé (ARS)
- Organismes d'appui et de recherche : ARMEFLHOR / CIRAD / FDGDON / Parc National de la Réunion / AD2R / Université de la Réunion / AGK / QUALITROPIC
  Agriculteurs et producteurs : Chambre d'Agriculture de la Réunion, ARIFEL
- Société civile : Association des parents d'élèves, Collectif Oasis Réunion. L'association de la population au projet est également au cœur des préoccupations de cette gouvernance.
- Acteur de l'économie sociale et solidaire : CRESS, Association An Grèn Koulèr.
- Entreprises et coopératives de transformation, de distribution et de commercialisation : Gestionnaire de la restauration collective à la Possession, Association Réunionnaise Interprofessionnelle des Fruits et légumes (ARIFEL).
- Partenaire tiers avec une expertise juridique / réglementaire sur le volet foncier : EPFR

5.5 Moyens humains et matériels mis en œuvre

Sous l'autorité directe de la Directrice Générale Adjointe « Epanouissement du citoyen », un chargé de mission déjà en poste au sein de la collectivité assurera la gestion et la coordination du projet. Ses missions principales :

- Appui technique, administratif et réglementaire auprès des acteurs publics et privés en lien avec les thématiques du poste.
- Suivi financier et technique des projets, études, actions et interventions relatifs au projet et aux enjeux de développement agricole de la Possession.
- Initiation, animation des réunions techniques et organisation des visites de terrain nécessaires à la bonne exécution de ses missions.
- Animation au sein des services communaux de la dynamique du projet et mobilisation partenariale.
- Restitution dans le cadre du Comité de suivi de l'avancement du projet (COPIL, COTECH, etc.)

Les frais salariaux du chargé de mission seront intégralement supportés par la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

5.6 Liste des partenaires impliqués et leurs contributions

L'écosystème d'acteurs envisagé pour la réalisation du projet est large et pourra évoluer au fur et à mesure de la maturation du projet. La majorité des partenaires indiqués ci-dessous, sont d'ores et déjà partie prenante du PAT porté par la Commune de la Possession.

Nom du Partenaire	Statut Juridique	Contributions	
		Acquises	En cours
Département de la Réunion	Collectivité Territorial	Contribution politique Participation au Comité de pilotage	Partenaire du PAT
Territoire de la Côte Ouest	Communauté d'Agglomération	Contribution politique Participation au Comité de pilotage	Partenaire du PAT
Chambre d'Agriculture de la Réunion	Organisation consulaire	Contribution politique Contributions techniques : appui à la mise en œuvre du diagnostic agricole et alimentaire accompagnement technique des agriculteurs	Partenaire du PAT
AD2R	Association pour le développement Rural	Contribution technique Accompagnement au développement des zones rurales.	Partenaire du PAT
ARMEFLHOR	Centre Technique d'expérimentation	Contribution technique Appui à l'accompagnement des pratiques des agriculteurs	Partenaire du PAT
CIRAD	Centre de recherche	Contribution technique Appui à l'accompagnement des pratiques des agriculteurs	Partenaire du PAT
CRESS	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - Ile de la Réunion.	Partenariat à engager.	
FDGDON	Syndicat professionnel agricole	Contribution technique Appui à l'accompagnement des pratiques des agriculteurs	Partenaire du PAT
UPROBIO	Société Action Simplifiées UNION DES PRODUCTEURS BIOLOGIQUES DE LA REUNION	Contribution pour la commercialisation du Bio à la Possession et son intégration à la restauration collective.	Partenaire du PAT

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

PARC NATIONAL DE LA REUNION	Etablissement public	Appui technique Accompagne la démarche de développement local des territoires situés dans la zone d'adhésion et le cœur du Parc National de la Réunion	Partenaire du PAT
CCAS DE LA POSSESSION	Eétablissement public communal autonome	Contribution technique notamment en ce qui concerne les enjeux de de prévention santé dans le cadre du CLS de développement social, d'aide et d'actions sociales	Partenaire du PAT
OASIS REUNION	Association collectif de consommateurs	Partenariat à engager.	
POLE VIE EDUCATIVE DE LA POSSESSION	Service de la Ville de la Possession	Contribution technique notamment au regard de son lien avec la Restauration scolaire. Répondre aux besoins de l'enfant en constituant un partenariat pour la mise en place d'un service de qualité dans les écoles et une mission : hygiène, qualité et prévention.	Partenaire du PAT
ARIFEL	Association Interprofessionnelle	Contribution technique	Partenaire du PAT
CAISSE DES ECOLES	Etablissement public	Contribution technique Impulse et coordonne une politique éducative, sociale et d'animation en direction des enfants scolarisés dans les écoles et établissements maternel, du primaire et du secondaire de la Ville.	Partenaire du PAT
Agence Régionale de Santé	Etablissement public administratif de l'État français chargé de la mise en œuvre de la politique de santé dans sa région	Contribution dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé	Contribution dans le cadre du Contrat Local de Santé
Association An Grèn Koulèr	Association	Dispose d'une expertise dans l'accompagnement de public pour la mise en place d'une agriculture biologique et permaculture.	Partenaire du PAT.

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Conseil de quartier	Conseil d'habitants mis en place par la collectivité afin d'intégrer la population au projet.		

5.7 Calendrier synthétique du projet

Dates	Etapes-clef
Avril 2024	Réunions de démarrage
Avril 2024 à Juin 2024	Elaboration des cahiers des charges des différentes études
Juin 2024 à Juillet 2024	Réunion de validation des cahiers des charges des études
Août 2024 à Octobre 2024	Lancement des appels d'offres des études
Novembre 2024 à Décembre 2024	Analyse des offres, notification attribution des marchés d'études
Janvier 2025 à Octobre 2025	Réalisation de l'étude de faisabilité permettant d'identifier le scénario d'approvisionnement en BIO le plus adapté.
Janvier 2025 à Juin 2025	Etude de marché du besoin alimentaire en produits BIO de la restauration scolaire
Février / Mars 2025	Mission d'étude état des expériences portées par des collectivités
Juillet à Novembre 2025	Accompagner la certification des parcelles
Octobre à Novembre 2025	Bilan du projet / choix du scénario
Mai 2024 / Janvier 2025 / Août 2025	COTECH
Juin 2024 / Février 2025 / Octobre 2025	COPIL

6. Livrables

Les livrables seront les suivants :

- Une étude de faisabilité permettant d'identifier les scénarios d'approvisionnement en Bio les plus adaptés :
Format : rapport complet en format Word et pdf. / rapports synthétiques en format ppt. diffusés en comité de pilotage

- Une étude de marché des besoins en Bio de la restauration collective (scolaire et crèche) et épicerie sociale de La Possession.
Format : rapport complet en format Word et pdf. / rapports synthétiques en format ppt. diffusés en comité de pilotage

- Un rapport de la mission d'étude / état des expériences réussies.
Format : rapport complet en format Word et pdf. / rapports synthétiques en format ppt. diffusés en comité de pilotage

- Un bilan détaillé des actions menées.

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240207-13-FEV2024-DE
Date de télétransmission : 19/02/2024
Date de réception préfecture : 19/02/2024

Rapport en format Word, diffusé aux partenaires et financeurs.

- **Support de communication :** flyer, mini reportages vidéo, panneaux, diaporama de COPIL, Webinaire, etc.

7. Modalités de suivi et d'évaluation du projet

Proposer des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de suivi et d'évaluation du projet. Des indicateurs quantitatifs précis doivent être prévus.

L'évaluation du projet se fera selon des indicateurs simples. Ils ont été rassemblés selon deux thématiques :

Thématiques	Objectifs de l'évaluation
1 - Gouvernance et administration du projet	- Modalités de fonctionnement du projet : nombre de rencontres, de groupes de travail, d'acteurs actifs. - Moyens dédiés au fonctionnement du projet : ETP (plein temps), bénévoles, budget.
2 - Partage de connaissances	- Modes de production des connaissances (débats, observations de terrain, etc.) - Supports de communication. - Rapport de mission - Rapport d'études de faisabilité - Rapport d'étude de marché. - Accompagnement à la certification. - Webinaire de restitution.

8. Actions de valorisation du projet

- Conférence de presse lors de l'obtention de l'Appel à projet.
- Mise en place de COPIL afin de présenter l'avancée des études
- Utilisation des supports de communication de la Ville : Facebook, Jujube, Site Internet
- Partage dans le cadre des réseaux régionaux, les retours d'expériences de cette démarche utiles aux autres projets
- Valorisation des logos des partenaires financiers
- Restitution des travaux réalisés dans le cadre d'un webinaire .